

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **salle des fêtes de Belleville sur Meuse**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, ,

**Examen et vote du
Budget Primitif 2026 -
Budget Annexe
ASSAINISSEMENT**

DGV2026_0059

Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Marie-Claude THIL, Monsieur Philippe DEHAND, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Madame Karen SCHWEITZER, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Madame Stéphanie COUPADE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Maurice MICHELET, Monsieur Gérard STCHERBININE, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Madame Christine PROT, Monsieur Patrick MAGISSON, Monsieur Pascal LEFRAND, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Diana MOUNZER, Madame Angéline DE PALMA-ANCEL, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Stéphane GRZYMLAS, Madame Sylvie CHARDIN, Monsieur Jonathan REMY, Madame Marie-Paule SOUBRIER, Monsieur Pascal THUAU, Monsieur Mathieu OBERLE, Monsieur Ghislin LUBRANIECKI, Monsieur Yannick JEANNEL, Monsieur Bruno LAVINA, Madame Claire LEONARD, Madame Alice LOUYOT, Madame Vanessa PROBST, Monsieur Pierre BAGOT, Madame Valérie BECK, Monsieur Johanne BETLER, Monsieur Pierre BARON, Madame Nathalie BLANDIN, Madame Stéphanie CARCIOFI

Absents et excusés :

Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Monsieur Philippe SAINT-VANNE, Madame Anastasia MARECHAL, Madame Eugénie ORTIZ

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Patrick CORTIAL à Monsieur Philippe DEHAND
- Monsieur Pierre WEISS à Monsieur Jean-Marie ADDENET

- Monsieur Jérôme DAUMAIL à Monsieur Bruno LAVINA

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François THOMAS, ,

Synthèse de la délibération

Le présent budget 2026 s'inscrit dans les orientations budgétaires présentées en Conseil Communautaire le 22 avril 2026.

L'assemblée doit se prononcer sur les prévisions proposées et procéder au vote par nature au niveau du chapitre.

- Contexte – Problématique

La Communauté d'Agglomération s'est substituée à l'ancien Syndicat Mixte Assainissement et Transports Urbains du Verdunois (SMATUV), avec une reprise en gestion directe de la compétence « Assainissement », sous forme de budget annexe. Des conventions encadrent la continuité de gestion avec les communes de Belrupt en Verdunois et de Dugny sur Meuse jusqu'à la fin de l'année 2026.

L'assainissement collectif, financé par la surtaxe, concerne les communes de BELLERAY, BELLEVILLE sur Meuse, BELRUPT en VERDUNOIS (jusqu'à la fin de l'année 2026), BETHELAINVILLE, BRAS sur Meuse, CHARNY sur Meuse, DUGNY sur Meuse (jusqu'à la fin de l'année 2026), HAUDAINVILLE, SIVRY LA PERCHE, THIERVILLE et VERDUN.

La compétence Assainissement Non Collectif s'exerce sur l'ensemble du périmètre de la collectivité.

I – Situation financière à la fin de l'exercice budgétaire 2025

Le compte administratif anticipé 2025 fait apparaître les résultats suivants :

BA ASSAINISSEMENT	Investissem ent	Fonctionnement	Cumulé
Résultat de l'exercice	-285 723	888 595	602 872
Résultat reporté	-1 303 414	0	-1 303 414
Résultat cumulé	-1 589 137	888 595	-700 542

Comme évoqué dans le ROB, la mise en place de la nouvelle DSP au 1er juillet 2026 emporte plusieurs conséquences financières. Elle intègre notamment une partie des investissements récurrents jusqu'alors portés directement par la collectivité. Par ailleurs, une évolution des dépenses de fonctionnement est attendue, liée à la prise en charge de certaines dépenses dans le cadre du nouveau contrat.

Dans ce contexte, le budget 2026 revêt un caractère transitoire et nécessite une lecture prudente, les équilibres étant appelés à évoluer à compter de 2027 en année pleine.

Evolution tarifaire de la surtaxe d'assainissement

Par délibérations du 17 décembre 2015 puis du 15 décembre 2016, la Communauté d'Agglomération a décidé l'**application d'une tarification durable de l'eau** par la mise en place de tranches. Il s'agit au travers de cette tarification de :

- rendre accessible l'eau pour les besoins individuels de survie,
- d'augmenter le tarif auprès des gros consommateurs en renchérissant l'eau de loisirs et/ou de confort,
- d'assurer une modération tarifaire pour les acteurs économiques,
- de garantir le maintien de la rémunération du service.

Ce principe sera pérennisé dans l'application de la nouvelle DSP. Une délibération tarifaire sera proposée avant le 1er juillet 2026 pour fixer une nouvelle grille tarifaire en cohérence avec l'adoption d'un PPI à valider avec les nouveaux élus communautaires.

II – Evolutions et orientations budgétaires retenues

1) Les recettes de fonctionnement

La redevance assainissement (article budgétaire 70611)

Pour 2025, la redevance d'assainissement est de 1 950 624 euros. Elle est prévue, de manière transitoire, à 1 715 000 euros en 2026.

La contribution aux eaux pluviales (article budgétaire 7063)

Les charges financières liées au traitement des eaux pluviales sont supportées par le budget général des communes ou des intercommunalités, les charges financières liées au traitement des eaux usées par l'utilisateur. Dans le cas de réseaux unitaires, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer forfaitairement la proportion des charges de fonctionnement et d'investissement qui fera l'objet d'une contribution des collectivités au titre de leur budget général.

La circulaire n° 78-545 du Ministre du Budget en date du 12 décembre 1978 prévoit que les fourchettes de participation du budget général devraient en général se situer entre 20 et 35% des charges de fonctionnement du réseau et entre 30 et 50% des amortissements techniques et des intérêts financiers.

La Communauté d'Agglomération a confirmé par délibération ce mode de calcul. Pour une meilleure lisibilité budgétaire, le montant dû au titre de l'année N est déterminé uniquement au vu des réalisations N-1.

Pour 2025, la contribution des eaux pluviales est de 524 378 €. La prévision est de 535 000 € pour 2026.

Encaissement de Taxe perçue par le fermier puis reversée à l'Etablissement Public Voies Navigables de France et autres recettes (article budgétaire 7588)

Une convention concerne l'occupation du domaine public fluvial ~~lié au rejet des eaux~~ résiduaires en provenance de la station d'épuration de Belleville. Le montant de la taxe VNF est de 51 566 € en 2025.

Des conventions ont également été établies fixant les modalités de financement des contrôles des rejets de plusieurs établissements. Cela justifie un montant prévisionnel de 62 000 euros pour 2026.

2) Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général (chapitre 011)

Elles s'élèvent à 240 736 euros en 2025 et sont prévues à hauteur de 152 500 euros en 2026.

Cette évolution à la baisse s'explique par les études spécifiques réalisées en 2025 qui concernent la cartographie du réseau sur les communes de Belrupt-en-Verdunois et Dugny-sur-Meuse ainsi que la vulnérabilité aux inondations du Centre Hospitalier de Verdun Saint Mihiel.

Les charges de personnel (chapitre 012)

Elles découlent de l'application de la convention de mutualisation. Elles s'élèvent à 52 439 euros en 2025 et budgétisées à 60 000 euros pour 2026.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Il s'agit du **versement au fermier d'une participation aux eaux pluviales (art 6588)** prévue au contrat d'affermage, soit 480 894 euros pour 2025 et une prévision de 600 000 euros pour 2026. Cette évolution continue à la hausse est contractuelle et influe naturellement sur l'évolution du prix de l'assainissement.

Les charges financières (chapitre 66)

Elles s'élèvent à 324 685 euros en 2025. Le montant budgétisé en 2026 est de 320 000 euros.

Les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042)

Il s'agit des dotations aux amortissements qui sont de 897 335 euros en 2025 et prévues à hauteur de 905 000 euros en 2026. Les charges financières et les charges calculées résultent des dépenses d'équipement réalisées.

3) Les opérations d'équipement

Une enveloppe budgétaire est prévue à titre provisoire à hauteur de 1 613 000 euros dans l'attente d'une réflexion plus approfondie sur le PPI à valider avec les nouveaux élus communautaires.

III – Présentation générale du budget

La présentation générale du budget annexe assainissement permet de constater les dépenses et les recettes ci-jointes.

- Cadre et solution(s) proposée(s)

Le Budget Primitif d'une collectivité est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Pour information, le document budgétaire est consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :
<https://grandverdun.synology.me:8081>
Login : verdun
Mot de passe : Magistrum55100!

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**,

ADOpte le budget annexe ASSAINISSEMENT de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2026 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DELIBERE en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 055-200049187-20260428-DGV2026_0059-DE



Le Président,
Conseiller départemental,



Signé électroniquement par : Samuel
HAZARD
Date de signature : 04/05/2026
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

Recours, informations des usagers.

Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

SECTION D'INVESTISSEMENT

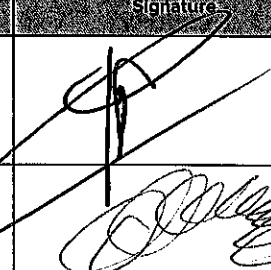
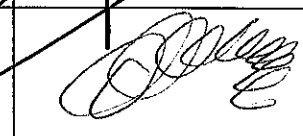
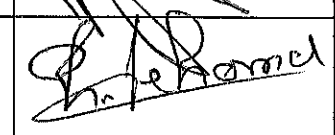
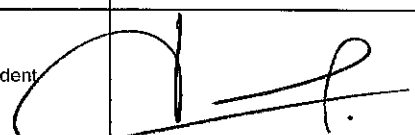
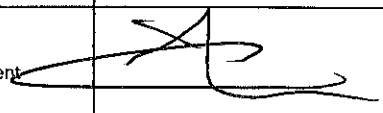
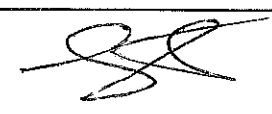
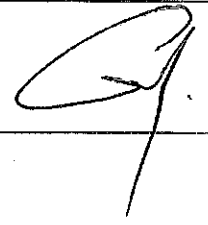
Chapitre	Article	Libellé	Montant
		<u>dépenses</u>	2 923 000,00
040		Opérations d'ordre de section à section	360 000,00
	139111	subv investissement transférable Agence de l'eau	360 000,00
041		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	150 000,00
	2762	TVA	150 000,00
16		Emprunts et dettes assimilés	800 000,00
	1641	emprunts	800 000,00
20		Immobilisations incorporelles	300 000,00
	2031	frais d'études	300 000,00
23		Immobilisations en cours	1 313 000,00
	2315	installation matériel et outillage techniques	1 313 000,00
		<u>recettes</u>	2 923 000,00
13		Subvention d'investissement	761 500,00
	13111	Subvention agence de l'eau	191 500,00
	1315	Subvention groupements de collectivités	570 000,00
16		Emprunts et dettes assimilées	322 000,00
	1641	Emprunts	322 000,00
27		Autres immobilisations financières	150 000,00
	2762	TVA	150 000,00
021		Virement de la section de fonctionnement	634 500,00
	021	Virement de la section de fonctionnement	634 500,00
040		Opérations d'ordre de section à section	905 000,00
	28031	Amortissements frais d'études	905 000,00
041		Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	150 000,00
	2315	installation matériel et outillage techniques	150 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Libellé	Montant
		dépenses	2 672 000,00
011		Charges à caractère général	152 500,00
	617	Frais d'études	6 000,00
	6228	Rémunérations d'intermédiaires	74 000,00
	62871	Remboursement de frais	2 500,00
	63512	Taxes foncières	50,00
	6378	Autres taxes et redevances	69 950,00
012		Charges de personnel	60 000,00
	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	60 000,00
65		Autres charges de gestion courante	600 000,00
	6588	Charges diverses de la gestion courante	600 000,00
66		Charges financières	320 000,00
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	300 000,00
	66112	Intérêts courus non échus	20 000,00
023		Virement à la section d'investissement	634 500,00
	023	Virement à la section d'investissement	634 500,00
042		Opérations d'ordre de section à section	905 000,00
	6811	Dot amortissements, immobilisations incorporelles	905 000,00
		recettes	2 672 000,00
70		Produits des services du domaine et ventes diverses	2 250 000,00
	70611	Surtaxe d'assainissement collectif	1 715 000,00
	7063	Redevance (Eaux pluviales)	535 000,00
75		Autres produits de gestion courante	62 000,00
	7588	Produits divers	62 000,00
042		Opérations d'ordre de section à section	360 000,00
	747	Quote-part des subventions	360 000,00

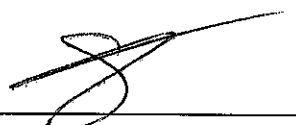
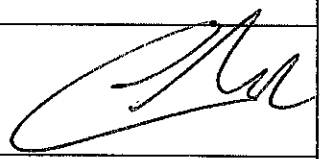
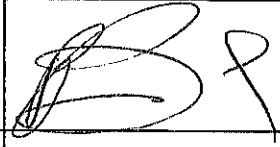
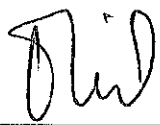
EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
1	VERDUN	HAZARD	Samuel	Président	
2	BELLEVILLE SUR MEUSE	SOUBRIER	Marie-Paule	1 ^{er} Vice Président	
3	VERDUN	WEISSE	Fabrice	2 ^{ème} Vice Président	
4	VERDUN	DEHAND	Philippe	3 ^{ème} Vice Président	
5	BELLEVILLE SUR MEUSE	CHARDIN	Sylvie	4 ^{ème} Vice Président	
6	VERDUN	THOMAS	Jean-François	5 ^{ème} Vice Président	
7	VERDUN	CORTIAL	Patrick	6 ^{ème} Vice Président	
8	VACHERAUVILLE	VELAIN	Jean-Christophe	7 ^{ème} Vice président	
8bis	VACHERAUVILLE	NICOLAS	Chantal	Suppléant	
9	FROMEREVILLE LES VALLONS	SANTUS	Angélique	8 ^{ème} Vice Président	
9bis	FROMEREVILLE LES VALLONS	MARECHAL	Alain	Suppléant	
10	HAUMONT PRES SAMOGNEUX	COUPADE	Stéphanie	9 ^{ème} Vice Président	
10bis	HAUMONT PRES SAMOGNEUX			Suppléant	
11	BRAS SUR MEUSE	GRZYMLAS	Stéphane	10 ^{ème} Vice Président	
11bis	BRAS SUR MEUSE	ROUPLY	Thierry	Suppléant	

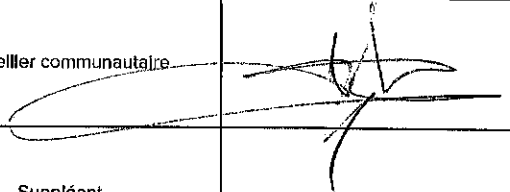
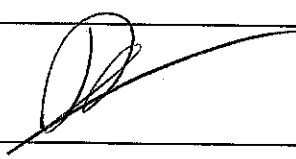
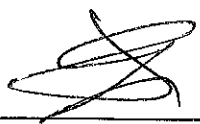
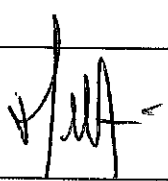
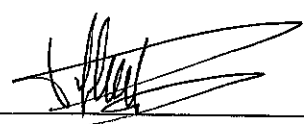
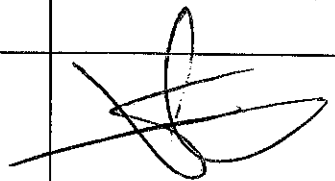
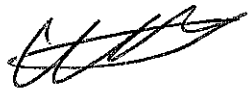
EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
12	BELLEVILLE SUR MEUSE	AMBROSIO	Samuel	11ème Vice Président	
13	VERDUN	SCHWEITZER	Karen	12ème Vice Président	
14	VERDUN	COLAUTTI	Philippe	13ème Vice Président	
15	SIVRY LA PERCHE	HIRAT	Mickaël	14ème Vice Président	
15bis	SIVRY LA PERCHE	DOGUET	Stéphanie	Suppléant	
16	THIERVILLE SUR MEUSE	CHAZAL	Raphaël	15ème Vice Président	
17	VERDUN	DAUMAIL	Jérôme	Conseiller communautaire	
18	HAUDAINVILLE	LUBRANIECKI	Ghislin	Conseiller communautaire	
18bis	HAUDAINVILLE	MARTINET	Jérôme	Suppléant	
19	THIERVILLE SUR MEUSE	BETLER	Johanne	Conseiller communautaire	
20	BELLERAY	BROCARD	Régis	Conseiller communautaire	
20bis	BELLERAY	COLLET	Zelha	Suppléant	
21	BETHINCOURT	THIL	Marie-Claude	Conseiller communautaire	
21bis	BETHINCOURT	BRANCHETTI	Bertille	Suppléant	

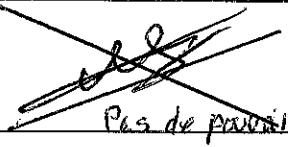
EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
22	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Jean-Pierre	Conseiller communautaire	
22bis	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Caroline	Suppléant	
23	BELLEVILLE SUR MEUSE	REMY	Jonathan	Conseiller communautaire	
24	BETHELAINVILLE	LEFRAND	Pascal	Conseiller communautaire	
24bis	BETHELAINVILLE	CARRE	Christophe	Suppléant	
25	BEZONVAUX	MICHELET	Maurice	Conseiller communautaire	
26	CHAMPNEUVILLE	THUAU	Pascal	Conseiller communautaire	
26bis	CHAMPNEUVILLE	DAL BORGIO	Cathy	Suppléant	
27	CHARNY SUR MEUSE	OBERLE	Mathieu	Conseiller communautaire	
27bis	CHARNY SUR MEUSE	MILAN-BALIZEAU	Caroline	Suppléant	
28	CHATTANCOURT	PONCELET	Michel	Conseiller communautaire	
28bis	CHATTANCOURT	OEILLET	Jean-Claude	Suppléant	
29	CUMIERE LE MORT HOMME	WEISS	Pierre	Conseiller communautaire	
29bis	CUMIERE LE MORT HOMME	DENIS	Benoit	Suppléant	

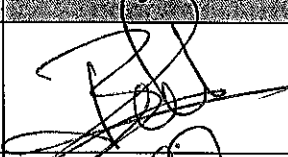
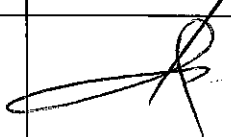
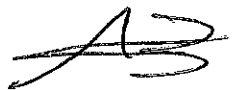
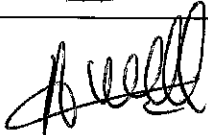
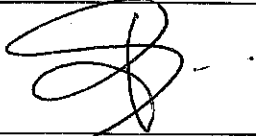
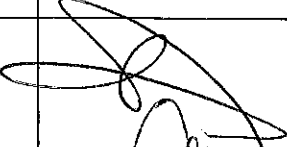
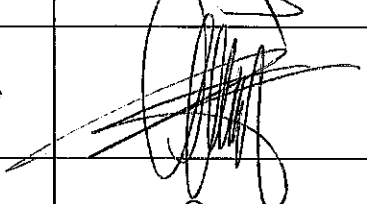
EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
30	DOUAUMONT VAUX	FALQUE	Armand	Conseiller communautaire	
30bis	DOUAUMONT VAUX	PFEIFFERT	Laurence	Suppléant	
31	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	LAPARRA	Jean-Pierre	Conseiller communautaire	
31bis	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	GILLET	Monique	Suppléant	
32	LOUEMONT COTE DU POIVRE	LONG	François-Xavier	Conseiller communautaire	
32bis	LOUEMONT COTE DU POIVRE	CERABONA	Vito	Suppléant	
33	MARRE	VERNEL	Jean	Conseiller communautaire	
33bis	MARRE	GLESS	Didier	Suppléant	
34	MONTZEVILLE	MAGISSON	Patrick	Conseiller communautaire	
34bis	MONTZEVILLE	SIRJACQUES	Cédric	Suppléant	
35	ORNES	SAINT-VANNE	Philippe	Conseiller communautaire	 Pas de pouvoir
35bis	ORNES	HENRION ép SAINT-VANNE	Marie-Hélène	Suppléant	
36	SAMOGNEUX	ADDENET	Jean-Marie	Conseiller communautaire	
36bis	SAMOGNEUX			Suppléant	

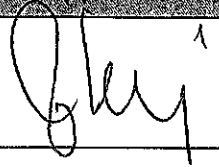
EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
37	THIERVILLE SUR MEUSE	BAGOT	Pierre	Conseiller communautaire	
38	THIERVILLE SUR MEUSE	BECK	Valérie	Conseiller communautaire	
39	VERDUN	BARON	Pierre	Conseiller communautaire	
40	VERDUN	BLANDIN	Nathalie	Conseiller communautaire	
41	VERDUN	BURATI	Pascal	Conseiller communautaire	
42	VERDUN	CARCIOFI	Stéphanie	Conseiller communautaire	
43	VERDUN	CASAGRANDE	Emmanuelle	Conseiller communautaire	
44	VERDUN	DE PALMA-ANCEL	Angéline	Conseiller communautaire	
45	VERDUN	JEANNEL	Yannick	Conseiller communautaire	
46	VERDUN	LAHAUSSE	Jean-Bernard	Conseiller communautaire	
47	VERDUN	LAVINA	Bruno	Conseiller communautaire	
48	VERDUN	LEONARD	Claire	Conseiller communautaire	
49	VERDUN	LOUYOT	Alice	Conseiller communautaire	
50	VERDUN	MARECHAL	Anastasia	Conseiller communautaire	

EMARGEMENT
Conseil communautaire 28/04/2026

Examen et vote du Budget Primitif 2026 - Budget Annexe ASSAINISSEMENT

ordre	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
51	VERDUN	MOUNZER	Diana	Conseiller communautaire	
52	VERDUN	ORTIZ	Eugénie	Conseiller communautaire	
53	VERDUN	PROBST	Vanessa	Conseiller communautaire	
54	VERDUN	PROT	Christine	Conseiller communautaire	
55	VERDUN	ROUARD	Guillaume	Conseiller communautaire	
56	VERDUN	STCHERBININE	Gérard	Conseiller communautaire	